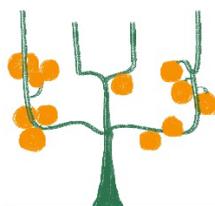


# Collectif de l'art de l'espalier

7<sup>ème</sup> réunion  
13 septembre 2023

## L'art de l'espalier

tailles de formation et de fructification



Patrimoine  
Culturel  
Immatériel  
en France

connaître, pratiquer, transmettre

## Liste des participants à la réunion

Jacques	Beccaletto	Amis du Potager du Roi, expert arboricole
Catherine	Chagnon	Amis du Potager du Roi
Christine	Chasseguet	Les Arbusticulteurs
Christine	Coulomb	Jardin des Merlettes
Franck	Courtial	CFP-MFR La Ferrière
Gisèle	Croq	Jardin du Luxembourg
Alexandre	Degardin	Ecole Du Breuil
Marie -Sol	de La Tour d'Auvergne	Fondation des Parcs et Jardins de France
Patricia	de Loynes	Amis du Potager du Roi
Alix	de Saint Venant	Amis du Potager du Roi -Château de Valmer
Pierre	Del Porto	Patrimoine Environnement
Arnaud	Duplat	Ecole Du Breuil
Alain	Durnerin	Amis du Potager du Roi
Patrick	Fontaine	Jardin de Patrick Fontaine
Sophie	Hewertson	Pépinière La Palmette
Martin	Issenmann	Amis du Potager du Roi
Antoine	Jacobsohn	ENSP
Jean-Jacques	Lescure	Croqueurs de Pommes
Thierry	Lescuyer-Chavasse	Amis du Potager du Roi
Raymond	Loos	Udsah -Moselle
Pierre	Louault	Sénateur Loir et Cher
Pascal	Mage	Murs à Pêches de Montreuil
Jean	Mahaud	ENSP
Gil	Melin	Maire adjoint Ris-Orangis
Marie-France	Ménage-Small	Château de Montigny-sur-Aube
Elodie	Poyet	La Croix-Laval
Hélène	Rabreaud	CFP-MFR La Ferrière

Sabine	Rauzier	Centre national de pomologie, Alès
Thierry	Regnier	Expert arboricole
Denis	Retournard	Amis du Potager du Roi, expert arboricole
Maura	Rougieux	Pépinières Rougieux
Michel	Schlosser	Amis du Potager du Roi
Frédéric	Siriex	Amis du Potager du Roi
Herman	Van den bossche	Jardin de Gaasbeek, Belgique
Eric	Verbrugghe	I z'on creuqué eun' pomm'
Chris	Vossen	Jardin de Gaasbeek, Belgique
<b>Non identifiés</b>		
Arnaud	??	
	Iphone ??	

**Michel Schlosser** Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être ici aujourd'hui, pour notre première réunion « après l'inclusion ». Un très grand merci à vous toutes et à vous tous pour votre soutien et votre patience !

Le dossier, je vous le rappelle, est passé devant le comité du Patrimoine Culturel Immatériel le 13 juin et nous avons reçu la lettre officielle du Ministère de la Culture le 12 juillet. Donc, c'est bien officiel : **L'Art de l'espalier, tailles de formation et de fructification est inclus au patrimoine Culturel Immatériel en France.**

On a commencé l'aventure avec Pascal Mage, des Murs à pêches, il y a environ quatre ans, et cette durée était nécessaire pour arriver à inclure un maximum de personnes. **Et le travail d'inclusion n'est pas terminé !**

L'objet de la réunion d'aujourd'hui est de discuter les perspectives que nous ouvre cette inclusion. Que voulons-nous en faire?

Bien sûr, il y a la **dimension UNESCO** et nos efforts pour l'UNESCO ont commencé. Je suis très heureux d'accueillir nos amis belges, Chris Vossen et Herman van den Bossche qui sont tous deux très liés au jardin de Gaasbeek, ce merveilleux jardin situé près de Bruxelles. la piste d'un dossier franco-belge se précise. Je vous propose d'en reparler en fin de réunion.

Et puis, la deuxième chose, c'est qu'est-ce que nous allons continuer à faire pour sauvegarder l'art de l'espalier et l'emblème du PCI suggère trois pistes : **informer, pratiquer, transmettre.** Bien sûr, nous n'allons pas, dans la réunion d'aujourd'hui avoir le temps de décider de toutes nos futures actions. C'est pourquoi je vous propose le processus suivant :

- aujourd'hui, tour de table dans lequel chacun expose ses idées, ses réactions, ses idées, ses plans pour la sauvegarde de l'art de l'espalier en se référant autant que de possible à ces trois idées d'information de pratique et de transmission.
- et ensuite, je vous proposerai qu'on lance **trois ou quatre groupes de travail**, un groupe de travail sur l'information, sur comment informer un large public, un groupe de travail sur l'élargissement du collectif et de la pratique, et puis un groupe de travail sur la transmission. Et finalement un groupe de travail sur la démarche UNESCO auquel participeront évidemment nos amis belges, allemands, suisses et peut-être hollandais. L'idée étant que ces groupes de travail se réunissent pendant l'automne et le début de l'hiver
- et une **réunion de synthèse pour tous, le jeudi 11 janvier, de 10 à 12 heures.**

## Tour de table

**Pierre Louault.** Je suis sénateur, je soutiens cette initiative, et je suis ravi qu'on ait réussi à faire aboutir la première phase franco française. Il semble que le Ministère de la Culture se réjouisse enfin. Et je crois que maintenant qu'on veut rentrer dans le cadre du patrimoine mondial et qu'il va falloir avoir une initiative de plusieurs pays agissant ensemble. C'est à mon avis le seul moyen d'avancer assez rapidement sur le classement UNESCO.

**Gilles Melin.** Bonjour à toutes et à tous, heureux de se retrouver après ce grand moment que furent les [assises de Nantes](#). Je suis maire adjoint de la ville de Ris-Orangis dans l'Essonne, et président des jardins familiaux de cette même localité. Ce qui me semble important, c'est la formation et le transfert, et de voir comment, à partir de points de supports locaux, ou régionaux, on pourrait mettre en place des formations qui portent sur l'ensemble des compétences à acquérir pour entretenir un verger ou entretenir des espaliers, en ville principalement, et cela pourrait couvrir à la fois des connaissances agronomiques et des connaissances spécifiques à cette arboriculture. Des prémices commencent à apparaître comme le travail du [CFP-MFR La Ferrière](#), avec une série de modules. On a également évoqué à Nantes des modules, soit de compétences soit qualificatives, soit certificatives avec l'idée de travailler peut-être avec les groupes de formation professionnelle pour adultes qui le souhaitent ou le CNFPT, de façon à ce que les agents des municipalités puissent être en soutien progressif des associations qui sont porteuses du patrimoine ou de la connaissance du patrimoine arboricole. Ce que je veux dire, moi, c'est le travail que je vais faire dans ma commune, en partenariat avec Myriam Germain, et les Amis du Potager du Roi, dans une dynamique d'**université populaire**, puisque c'est un souhait de notre maire. On va travailler sur ces aspects là à la fois avec l'ensemble des partenaires associatifs compétents, le grand public et les services des collectivités territoriales.

**Marie France Ménage Small** Moi, je veux dire que j'étais ravie, comme nous tous, de cette très belle nouvelle. Je dois dire aussi que, pour des lieux comme le nôtre, le [Château de Montigny-sur-Aube](#), c'est vraiment très important, parce que nous étions déjà connus pour nos espaliers. Mais là, c'est vraiment une ouverture accrue sur l'extérieur la preuve en est que nous avons eu immédiatement un [article très important dans l'Est Eclair](#), de plusieurs pages, qui nous a amené tout de suite des personnes ou des visiteurs qui s'intéressent à la chose mais qui ne savent rien. Donc, en priorité, je dois dire que **l'information est fondamentale**. Ce n'est pas le tout d'avoir cette reconnaissance. **Il faut le faire savoir, il faut expliquer aux gens ce qu'est l'espalier** parce qu'on se rend compte que les gens ne savent pas ce que c'est, même s'ils en connaissent le nom. Certains autres ne connaissent même pas le nom. Il faut vraiment faire tout ce travail d'information et montrer justement la sophistication, de ce savoir ; comment on conduit des arbres fruitiers. Nous avons déjà commencé cela, mais nous allons accroître notre effort ; du reste, nous avons la chance d'avoir cette année le thème des journées du patrimoine qui est axé sur le patrimoine du vivant. Donc, naturellement, nos journées vont tourner autour de l'art vivant de l'espalier, avec, naturellement, notre chef jardinier, qui sera là pour informer les gens de ce savoir-faire

et susciter leur envie d'en apprendre peut-être davantage. Donc, je pense que la formation est très importante, la vulgarisation est très importante et, naturellement, nous nous y attacherons.

**Michel Schlosser.** Merci beaucoup de nous avoir envoyé l'article paru de l'Est Eclair.. On va le mettre sur le site de l'art de l'espalier. J'ai beaucoup apprécié cet article, c'est l'accent cet accent mis sur le travail de votre chef jardinier. Personnellement,, je pense que cette **labellisation est très importante pour les jardiniers**, parce que reconnaître le savoir et le savoir-faire c'est la **reconnaissance d'une expertise, d'un art des jardiniers**. Merci Marie France d'avoir commencé la campagne d'information !

**Pierre Del Porto** Bonjour à tous. Merci de me donner la parole. Plusieurs choses. Dès que j'ai eu la bonne nouvelle, j'ai informé Patrimoine Environnement, qui était en bureau à cette heure-ci. Je vais faire passer aussi toute l'information à la Fédération des musées de l'agriculture et du patrimoine rural donc je suis le président. Donc je vais faire une brève et après-midi.

Est-ce qu'on peut obtenir le visuel et est-ce qu'il peut être vulgarisé, si on peut dire, ou est-ce qu'il est réservé uniquement aux utilisateurs, aux pratiquants, pour pouvoir faire de la communication?

Ensuite, par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure est-ce que la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France) a été informée? Parce que, comme le disait Madame Ménage Small, on va valoriser cette inclusion aux journées sur le patrimoine du vivant. Je regrette pour l'Académie d'agriculture car nous avons déjà choisi un thème qui est le cheval. Mais on profitera des journées pour informer de la bonne nouvelle. On va faire quatre sessions, on aura le temps d'informer de l'inclusion.

Et je ne sais pas si, par rapport à ce que vient dire monsieur le sénateur, comment va se passer la reconnaissance à l'UNESCO. Est-ce que c'est la France qui présente le dossier ? Faut-il avoir d'autres pays? Les deux autres pays supplémentaires, en général, c'est pour les programmes européens et les financements européens. Je ne sais pas si on est dans ce cadre-là ou pas. Il faudrait absolument que vous ayez un rendez-vous au Ministère de la Culture pour voir comment présenter le dossier ou remodeler à l'UNESCO.

Et puis, concernant le titre, ce qui nous inquiète un petit peu, c'est l'utilisation du mot espalier, mais qu'en est-il des autres formes, comme les gobelets, etc.? Ou bien est-ce qu'on se centre uniquement sur l'espalier?

**Alix de Saint Venant.** Le PCI attribue un « emblème ». Le logo c'est l'emblème plus l'indication qu'il s'applique à l'art de l'espalier. **Oui, bien sûr, il faut diffuser le logo à tour de bras. Et Marie France a raison, et vous aussi, il faut, il faut absolument que ce logo soit diffusé le plus possible**, et des photos aussi. On a deux ou trois belles photos qu'on a déjà envoyées avec un communiqué de presse aux journalistes de la culture et des jardins. En conclusion **diffusion maximum** ! Même si tout cela est sur le site de l'art de l'espalier en accès libre, nous allons envoyer le communiqué de presse à tous les membres du collectif. Cela sera plus facile que d'aller chercher sur le site.

**Michel Schlosser.** La SNHF participe au collectif et ils viennent de nous contacter pour relayer l'information.

Sur l'utilisation du mot espalier, le « coupable » est autour de la table : c'est Antoine Jacobsohn. Avant de passer la parole à Antoine, je voudrais dire que nous avons été encouragés par le Ministère de la Culture à définir de façon relativement étroite le champ de l'inclusion : **l'art de l'espalier, tailles de formation et de fructification**, mais il faut comprendre cela comme la **clé de voûte de toute une partie de l'arboriculture fruitière**. Le collectif est ouvert à toutes sortes de formes et de façons de cultiver arbres et arbustes fruitiers. Par ailleurs, pour nous, espalier, ce pas l'espalier stricto sensu, c'est **l'espalier au sens large**, ce qui inclut les formes plates (espaliers stricto sensu et contre espaliers) ainsi que les formes en volume. Et là, chose intéressante, **dans tout le monde anglo-saxon, on utilise aussi le mot espalier – sans traduction**. Dans les manuels et articles américains, on voit le mot espalier et à côté, les signes phonétiques permettant de prononcer le mot espalier.

Et dans le monde anglo-saxon, le mot espalier recouvre à la fois les formes plates, les formes en volume ; dans un article quelqu'un écrit que « la définition de l'espalier est aussi vague que son apparence est formelle ». Le terme espalier, devrait nous aider à l'UNESCO parce que c'est un terme qui est beaucoup plus parlant que « formes jardinées » ou même « palissées » au niveau international.

**Antoine Jacobsohn.** Je pense que, comme Michel vient de le dire, le mot espalier est plus parlant à une population, un public international que formes jardinées, qui pose des problèmes de traduction partout. Mais moi, je dirais juste deux choses. D'abord un peu par plaisir, je vous dirais que, cet après-midi, je présente l'art de l'espalier à des étudiants. Deuxième chose, je pense qu'il est important pour moi aujourd'hui d'indiquer la présence de Jean Mahaut, notre nouveau directeur adjoint de l'École nationale supérieure de paysage, et qui avec nous.

Si j'ai quelque chose à ajouter, nous sommes tous heureux de ce classement du point de vue de l'École de paysage et du Potager du Roi. Nous allons rester sur nos actions en essayant d'ajouter des choses, en continuant à conserver le Potager du Roi, en continuant à faire des cours d'arboriculture fruitière qui comprennent l'art de l'espalier et, évidemment, en faisant un travail de sensibilisation auprès de tout le public, de l'École de paysage au sens large, c'est-à-dire des paysagistes à la formation continue, en passant par les écoles du quartier et les autres visiteurs.

**Marie-France Ménage Small** Vous avez parfaitement répondu, effectivement, sur la notion d'espalier sur le plan international, qui nous nous apporte beaucoup, parce que je dirais que là où nous sommes, même si on est au fin fond de la Bourgogne, on a bien 50 % de nos visiteurs qui sont étrangers ! Et effectivement, le mot espalier est essentiel. « Forme jardinées » : impossible de traduire ce genre de choses. Donc, le mot espalier est fondamental, et vous l'avez très bien dit.

**Michel Schlosser.** Je peux également vous dire qu'une chose qui a compté en faveur de l'inscription, c'est le vocabulaire très riche lié à l'art de l'espalier. Vous pouvez en avoir une idée en consultant l'encyclopédie des formes fruitières de Jacques Beccalotto.

Je veux dire aussi, que l'espalier est très lié à la Belgique et la France. Il est clair qu'au dix-neuvième siècle, quand l'art de l'espalier s'est fortement développé à Versailles et en France en général, il s'est développé en même temps, même peut être avant en Belgique à Gand, Villevorde, etc. Et donc l'idée de présenter un dossier commun à l'UNESCO avec la Belgique, ferait tout à fait sens d'un point de vue historique.

**Jean Mahaut** Bonjour à toutes et tous. Donc, comme l'a dit Antoine, que je salue, je viens d'arriver tout début septembre, en tant que directeur adjoint de l'École de paysage de Versailles. J'ai une formation à la base d'ingénieur paysagiste et de docteur en science. J'ai, pendant une vingtaine d'années, enseigné à différents niveaux la science et la technique végétale. Puis pendant treize ans, j'ai travaillé comme directeur des services techniques au sein de différentes collectivités et agglomérations et, depuis le mois de septembre, j'ai plaisir de rejoindre l'École de Versailles. Je serai toujours à votre disposition, bien évidemment, pour aider, pour porter, compléter, si nécessaire, le dossier, donc en lien, bien sûr, avec Antoine, il n'y a absolument aucun souci sur ce sujet-là. Il va falloir quand même que je me documente ou que j'aie vu votre site, parce que vous avez plus d'avance que moi sur le sujet. Mais assez rapidement, je serai opérationnel et j'apporterai mon concours avec grand plaisir

**Arnaud Duplat.** Je ne sais pas si vous nous entendez, coucou, on a eu une petite panne de batterie, donc voilà. Nous, l'École Du Breuil, on est une vieille école, c'est l'école de la ville de Paris depuis plus de 150 ans. On a une tradition, à l'origine en effet, d'arboriculture fruitière. On a été bien content de se raccrocher au collectif. Et nous, les perspectives de ce label, c'est ce qu'on disait. Nous, ça va être surtout de la vulgarisation auprès de nos jeunes et moins jeunes étudiants. Ce sont souvent des initiations d'une demi-journée ou de deux journées. Il y aura des actions de communication aussi quand on fait nos animations, en l'occurrence comme par exemple ce week-end, aux journées du patrimoine et le week-end prochain, à la fête des jardins.

Et nous, notre truc dans la bataille, c'est ce qu'on disait aussi précédemment, c'est de se poser la question si, plutôt que d'être formateur, on ne pourrait pas être **formateurs de formateurs**, afin de faire regonfler l'effectif de ceux qui transmettent et pas seulement ceux qui savent.

Et on a travaillé aussi et on continue à travailler en partenaire avec d'autres copains, sur la méthodologie pédagogique, avec des choses justement un peu plus fun, plus accessible pour les jeunes, avec des **modules de taille virtuelle**, des histoires de **lego à composer** ou de transmission par mode de jeu ou d'échange pour aussi **désacraliser un peu ce savoir-faire**. Même si ce patrimoine est inclus au patrimoine culturel immatériel en France et peut-être demain au patrimoine de l'humanité il faut ouvrir ça au plus grand nombre et surtout, **sensibiliser les générations les plus jeunes** et faire gonfler le nombre de formateurs plutôt que le nombre de pratiquants. Ce serait plutôt ça nos objectifs dans le label par rapport à vos questions.

**Pascal Mage** vous avez proposé quatre groupes de travail, je crois, pour essayer d'aller à l'ultime marche, comme indiqué dans le communiqué de presse, le classement UNESCO. Nous, bien sûr, on va s'inscrire et aider dans cette démarche.

Le titre des journées du patrimoine à Montreuil, c'est l'Art de l'espalier. On a la chance, chose assez rare, que **dans le service culturel du département, il y a quelqu'un qui est spécialisé dans le patrimoine immatériel**. Le 17 septembre on organise une table ronde au jardin école de la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil. D'ailleurs Michel, je crois que vous intervenez dans cette table ronde. Cette manifestation a été annoncée par [Actu Seine Saint Denis](#)

Un patrimoine, ça doit être partagé. Je crois que les Amis du Potager du Roi ont eu l'intelligence d'essayer d'élargir très vite les participants en venant chercher Montreuil de l'autre côté, les Paris. Cet assemblage est quand même très intéressant. Et donc, nous, on va œuvrer, avec notre savoir-faire, avec nos méthodes, à essayer de renforcer le collectif, afin d'essayer de franchir la marche ultime. On va se réunir au niveau de la Fédération des Murs à Pêches pour voir comment on peut participer à ces différents groupes de travail.

**Michel Schlosser.** Pour ceux qui n'ont pas assisté aux précédentes réunions, Pascal Mage et l'association des murs à pêches de Montreuil ont été à l'origine du projet en 2019, et c'est avec Pascal que nous avons rédigé le communiqué de presse dont parlait Alix. Merci, Pascal !

**Thierry Lescuyer.** Je suis le coordinateur de l'équipe de taille des Amis du Potager du Roi. En matière de transmission, je représente modestement la partie pratique de la transmission. L'an dernier, on a organisé une vingtaine de séances de tailles dans de nombreux endroits : à Ris Orangis avec Gil Melin, au Perray-en-Yvelines au Courbat - un centre de convalescence - et à Versailles, avec l'équipe des jardiniers du sport pour une impasse, puis prochainement dans un couvent de Versailles.

On vient à une vingtaine et on travaille avec des jardiniers généralistes, compétents, qui s'occupent des jardins et dans les municipalités. Les jardiniers sont tellement occupés sur plein de choses. Ils sont très, très demandeurs d'une équipe qui va leur donner des idées et des conseils sur la taille des fruitiers, ils ont une idée et modestement, on peut souvent leur apporter quelque chose. Et quand François Moulin, Denis Retournard ou Thierry Regnier sont avec nous, c'est effectivement un booster énorme pour, pour les aider. On va continuer ces actions.

**Michel Schlosser:** Je vais passer la parole à Thierry Regnier. Thierry était avec nous aux [premières assises internationales des paysages comestibles fruitiers dans la cité à Nantes les 7 et 8 septembre](#). L'objet de ces assises était de mieux comprendre les enjeux de la réintroduction de l'arbre fruitier dans la cité. Il y a beaucoup de façons de réintroduire les fruitiers dans la ville et l'espalier n'est évidemment pas la solution à tous les problèmes. Mais l'espalier présente un certain nombre d'avantages pour la ville: ce sont des arbres petits, qui occupent peu de surface au sol et qui permettent d'avoir des fruits à portée de main. Et puis, ce sont des arbres qui permettent d'entretenir une collaboration entre les habitants et les jardiniers tout au long de l'année parce que le fruitier est probablement le seul végétal qui demande de l'attention et des soins tout au long de l'année.

**Gil Melin:** Il y a eu un article dans 20 minutes du 8 septembre dans [20 minutes diffusé sur la région parisienne](#) sur les assises.

**Alix de Saint Venant** Je voudrais dire deux choses :

D'abord dans tout le processus qu'on a mené pour cette reconnaissance on s'est aperçu que si on voulait former des gens à la pratique, on avait besoin de beaucoup d'arbres parce que quand vous donnez un vrai cours pratique, une fois que les apprenants ont donné leurs coups de sécateurs sur un fruitier, alors il faut ensuite attendre l'année suivante pour recommencer. Je trouve géniale l'idée de l'école Du Breuil de faire une espèce d'arbres fruitiers en Lego qu'on pourrait imprimer sur une imprimante 3-D ; comme cela chacun aurait son « arbre fruitier » sur lequel il pourrait travailler sans risquer de compromettre la future récolte. Plein de bonnes idées !

Ce que je voulais dire aussi, c'est qu'on a ici aujourd'hui un certain nombre de membres de l'association des Jardins potagers et fruitiers de France, ou plus court de **Potagers de France**. Et dans cette association, il y a un certain nombre d'endroits qui pourraient accueillir des formations. Marie-France Ménage Small en est un des plus beaux exemples avec son jardin où il y a probablement le plus de formes palissées à l'heure actuelle. Et ce que je voulais dire simplement, c'est que c'est que je vais informer notre association et que ça pourrait être, dans les régions, des lieux de formation, avec des ressources en arbres.

**Michel Schlosser.** Cette collaboration entre des formateurs et des jardins pour offrir un nombre d'arbres suffisant à la formation, cela se fait déjà, notamment avec CFP-MFR de La Ferrière en Vendée, les jardins de William Christie, et les jardins du Château Colbert. Merci Alix pour cette idée !

**Gil Melin :** Pour compléter, je pense qu'il faudrait utiliser les vergers associés aux grandes structures historiques et aussi, il peut d'autres sites notamment en ville qui peuvent constituer autant de laboratoires vivants

**Marie-Sol de la Tour d'Auvergne.** Je voulais dire que si vous recherchez des lieux pour des formations, il y a certainement un grand nombre de jardins qui sont demandeurs de formation pour eux-mêmes et pour distribuer ensuite cette formation auprès d'un public demandeur. Et là, je pense à deux associations: la **Demeure Historique**, qui regroupe de nombreux châteaux avec des jardins historiques et souvent des vergers et des espaliers, et le **Comité des parcs jardins**. Ces deux associations couvrent l'ensemble du patrimoine français. On y trouve des jardins demandeurs et des jardins qui sont déjà des centres de formation avec un public qui vient régulièrement les visiter. C'est je pense, important pour nous de les utiliser selon leur désir et leur possibilité.

**Alix de Saint Venant** Marie-Sol a raison, et pour faire une incise : Marie-Sol, je cherche désespérément une bonne photo de ton invraisemblable pommier en roues superposées. Je n'en ai pas trouvé. Si tu pouvais nous envoyer ça, ce serait formidable!

**Michel Schlosser.** Nous sommes en relation avec Olivier de Lorgeril, le président de la Demeure Historique et avec le Comité des parcs et jardins, pour le Colloque européen sur la conservation des jardins fruitiers et potagers historiques. C'est bien sûr naturel de les impliquer dans notre démarche. Très bonne remarque.

**Gil Melin** C'est à mon avis, très important, et on peut aussi peut être travailler avec les Fédérations de jardins familiaux, de jardins collectifs, Jardinot, etc. Peut-être qu'il faut s'intéresser à ces lieux, entre guillemets « plus populaires ». Cela pourrait faire un complément intéressant : patrimoines historiques, qu'il faut conserver et populations dans de nouveaux espaces. Il serait bon peut être, à mon avis, de veiller à cette multi-dimensionnalité.

**Thierry Regnier.** A Vergers Urbains, on a planté pas mal de vergers en région parisienne et l'un de nos membres, Hugo Jalet, depuis quelques années, fait des **promenades de taille (à vélo)** dans Paris. Je pense qu'il serait peut-être bien d'arriver à répertorier tous les fruitiers qui sont dans les différentes villes, puisqu'aujourd'hui on en plante un peu partout, et en particulier à ville de Paris, et de faire des espèces de tournées comme ça, ce qui nous permettrait d'avoir pas mal de supports pédagogiques vivants

**Michel Schlosser:** Je peux dire que Thierry a été le responsable du fruitier de l'École Du Breuil et aussi responsable de la « plantation d'un arbre dans mon école à Paris ». Thierry est co-président de l'association Vergers Urbains, une association qui introduit des vergers dans la région parisienne.

**Thierry Regnier** Je suis aussi membre des Murs à pêche, où on a une association qui s'appelle Fruit défendu, et où on replante différents faites de différentes formes. Dans les écoles à Paris, il y a eu beaucoup de plantations puisque c'était une demande de madame Hidalgo dans sa première mandature. Sauf qu'aujourd'hui je sais malheureusement, que c'est un grand désespoir de voir que ces 2 000 arbres fruitiers qui ont été plantés sont pas plus suivis. Peut-être pourrait comment et qui pourrait suivre ces arbres. Autre chose aussi, j'ai une amie qui, la spécialiste des **validations d'acquis d'expérience (VAE)** au niveau national, voire européen, et c'est peut-être une solution quand on sait qu'il y a des jardiniers qu'ont les capacités, mais pas les diplômes et qui, souvent, sont bloqués pour pouvoir faire des formations . Peut-être faudrait-il faire un travail là-dessus.

**Gil Melin.** Les CFPPA sont habilités à faire passer la VAE. Théoriquement, cette validation des acquis d'expérience est intégrée dans les formations modulaires et je pense que Du Breuil le fait aussi dans les formations adultes. Je pense que, là aussi, en région, dans les CFPPA spécialisés, on pourrait s'appuyer sur cette validation des acquis d'expérience pour alléger les temps de formation ou, comme je disais, qualifiantes ou certifiantes

**Michel Schlosser:** Ce qui pourrait permettre d'introduire dans le circuit des

formateurs des personnes qui ont l'expérience mais qui, aujourd'hui, n'ont pas les diplômes pour être reconnus par des organismes, par exemple, comme le CNFPT. C'est dommage de se priver de ces ressources. Et c'est un moyen aussi de promouvoir ces personnes.

**Sophie Hewertson** : Oui, bonjour à tous, je voulais vous apporter mon point de vue de producteurs de palmettes fruitières, qui est une autre dénomination de l'espalier, et avant tout d'abord féliciter le collectif pour avoir atteint ses objectifs d'inscription du savoir-faire de l'espalier à l'UNESCO. C'est quelque chose d'assez extraordinaire pour nous producteurs, surtout moi qui suis jeune productrice. En fait, j'ai repris une entreprise qui produit 12 000 U double par an, 3 000 U simples. On est spécialisé dans la production de fruitiers palissés uniquement, donc à-peu-près une trentaine de variétés en pommiers, une dizaine en poiriers et un petit peu de fruitiers à noyau, en palmettes obliques. Donc, je suis basée dans la Manche, en Normandie, et donc, le fait d'être inscrit au patrimoine immatériel national et plus tard, peut être international, nous apporte une vraie plus-value, en tout cas une vraie reconnaissance de notre savoir-faire. Alors, moi, j'ai plusieurs points à aborder. Quand on parlait de formation tout à l'heure et de lieux de formation. Moi, **je vous propose que la pépinière soit aussi un lieu où des gens intéressés pourrait venir être formés.** Je pourrais également mettre à disposition des fruitiers pour être taillés ou même produire des fruitiers pour le collectif et pouvoir former des gens et transmettre le savoir-faire. Donc, voilà, toutes les possibilités sont ouvertes. Deuxièmement, j'avais une question par rapport à l'utilisation du logo, mais ça a été répondu. Donc, l'idée c'est de l'utiliser en tant que producteur, mais aussi amateur ou association. Donc, ça, c'est bien clair. Il y a aussi, peut-être, une notion de plus-value financière. Le fait qu'on soit labellisé maintenant au PCI, est-ce que ça peut générer aussi des fonds qui soient dédiés au collectif pour transmettre, informer et pratiquer ? Donc, est-ce que ça peut redescendre aussi au niveau du producteur ? Forcément, je suis chef d'entreprise donc je pense à cette question-là et donc moi, aujourd'hui, j'ai des salariées que je forme moi-même, puisqu'il n'y a pas d'école réelle de formation de la main-d'œuvre sur la taille de l'espalier, taille de formation notamment, puisque nous, on vend nos palmettes à trois ans de greffe. Les coursonnes ne sont pas encore bien présentes, mais toute la taille de formation, c'est nous qui la réalisons. Donc, j'aurais besoin davantage de savoirs. J'ai bien échangé lors des assises avec mes maîtres, qui sont Jacques (Beccaletto) Thierry (Régnier) et ça m'apporte beaucoup techniquement. Mais je pense qu'on devrait avoir de l'expertise au sein de la pépinière, ça serait un vrai plus. Mais en tout cas, je suis très, très heureuse d'avoir rejoint le collectif cette année et c'est une vraie valorisation, une vraie reconnaissance de notre travail. Et je me tiens réellement à votre disposition pour vous fournir des sujets qui seraient potentiellement à planter sur tout le territoire national pour former des gens et transmettre notre savoir.

**Michel Schlosser** : Merci Sophie, pouvez-vous donner svp votre nom complet ?

**Sophie Hewertson** : Oui, donc, moi, c'est Sophie Hewertson et je suis gérante de la pépinière La Palmette, qui est basée dans la Manche, entre Coutances et Granville pour ceux qui connaissent le territoire.

**Michel Schlosser** : Très bien, vos propos attirent plusieurs commentaires.

Le premier commentaire, est que la charte d'utilisation de l'emblème (que l'on va circuler) dit que l'emblème ne doit pas être principalement utilisé pour des raisons commerciales, ce que l'on comprend bien, puisqu'il s'agit de promouvoir des savoir-faire qui par nature, ne sont pas principalement commerciaux.

Cependant, il est clair que les travaux que l'on va faire dans les groupes de travail, vont nous permettre de déterminer des actions à entreprendre. Et que actions à entreprendre va vouloir dire budgets et donc vouloir ressources. Et ça, pour moi, c'est très important, que l'on puisse trouver les ressources qui permettent au collectif d'avancer et que l'on puisse, avec des budgets, approcher des organismes, pour obtenir ces ressources. Si on parle, par exemple, de centre de formation, ce n'est pas gratuit. Donc, il faudra trouver des sources de financement.

Les gens de la Fondation du Patrimoine ne sont pas ici aujourd'hui, mais la Fondation du Patrimoine a exprimé son intérêt pour soutenir notre action. La Fondation du Patrimoine ayant pour objectif de financer, non seulement des actions relatives au bâti, mais aussi au végétal et dans leur portefeuille d'actions ils ont relativement peu d'actions liées au végétal, par rapport à leurs actions liées au bâti. Dans les semaines qui viennent, il faudra qu'on organise une réunion avec la Fondation du Patrimoine pour voir comment ils pourraient aider.

Et la troisième chose, c'est que je pense que si ce savoir-faire est important, il doit donner naissance à de nouveaux métiers. Et des métiers, ça veut dire effectivement des métiers qui soient capables de générer des ressources, comme les pépiniéristes, comme les jardiniers, etc. **Donc il y a bien une notion économique, mais indirecte si on peut dire.**

**Raymond Loos** : C'est effectivement la première fois que je suis avec vous, puisque je suis Président, depuis le début d'année de l'Union Départementale des Syndicats Arboricole et Horticole de Moselle. Je remplace à ce titre Jean-Paul Pruvost, qui en a été le Président pendant 18 ans et qui a été membre de votre communauté. Cette union départementale regroupe aujourd'hui 130 associations ou syndicats, avec au total à-peu-près 9000 membres. Ces associations ou syndicats ont, pour la majorité d'entre eux, soit un verger école, soit un verger collectif, soit un verger associatif. Ces associations ont également, dans certains cas, un alambic pour transformer les fruits ou un atelier de jus de pomme pour transformer également les fruits. Naturellement, tous ces vergers écoles ou ces vergers associatifs ont également des arbres fruitiers en espalier. Ça fait partie de ce qu'il y a dans ces vergers écoles. Par ailleurs, notre union départementale, elle, organise tous les ans pour ses membres des **stages de formation arboricole niveau 1 et niveau 2**, chaque module comportant 8 demi-journées. Le niveau 1 est composé essentiellement de la théorie, qui va du sol aux portes greffes, à la photosynthèse, aux variétés, aux espèces, aux formes de conduite, aux formes de taille : taille de formation, taille de fructification, taille en vert, etc.. je ne vais pas vous faire le résumé de tout ce qu'il y a dedans. Le niveau 2, est essentiellement concentré sur la taille pratique et sur le greffage, et l'une des demi-journées du niveau 2 est consacrée à la taille des espaliers. Tout ce que vous aviez évoqué tout à l'heure nous le pratiquons en région, en Moselle, pour nos membres, et je pense qu'on va continuer

dans ce sens-là. De quelle manière notre union départementale peut-elle aider le collectif ? Cela il faudra qu'on en discute au niveau des groupes de travail. Mais au niveau de l'information de la pratique et de la transmission, nous sommes présents. Nous avons également, au niveau de l'information par exemple, des ouvrages qui ont été édités par notre union départementale : sur le greffage d'une manière générale ; mais quand on parle greffage d'une manière générale, il y aura également le greffage des espaliers et un autre ouvrage sur les clés de l'arboriculture.

**Michel Schlosser** : Merci. Je disais tout à l'heure que même si on utilise le terme espalier, l'intérêt du collectif est plus large et nous avons été très heureux, cette année, que l'association des **Arbusticulteurs** ait joint le collectif. Parce que, si vous voulez et ça, on l'a vu, par exemple à Nantes, arbustes et arbres fruitiers, ce sont des choses qui sont très proches.

**Christine Chasseguet** : Effectivement, les Arbusticulteurs sont très favorables à élargir leur point de vue, puisque jusqu'à présent, on travaillait énormément sur la taille et maintenant, on se rend bien compte qu'il y a vraiment de la diversification, et notamment pour les petits fruits. Nous, on est bien sûr prêt à mettre en place des actions avec vous. On n'est pas du tout spécialiste de la taille en espaliers, mais par contre, on est des spécialistes de la taille des arbustes fruitiers. Actuellement, on met en place des formations pour nos adhérents. Nous ne souhaitons pas, à part sur des journées grand public comme Nantes, faire de la formation grand public parce qu'il y a déjà une grosse demande au niveau de nos adhérents. Par contre, je voudrais souligner les possibilités de travailler dans votre collectif avec CLEOME le centre de formation du paysage. Laure Leroux, sa responsable devait venir à Nantes, je ne sais pas ce qu'il s'est passé mais elle n'est pas venue mais il faudrait vraiment pouvoir la raccrocher au groupe.

**Michel Schlosser** : Elle fait partie du collectif.

**Christine Chasseguet** : Et puis, pour ce qui concerne le CNFPT, qui a été évoqué au début de cette réunion, est-ce que Gaëlle Aggeri vous a donné des pistes pour organiser, avec la collaboration de tous les spécialistes et sur les sites qui ont été cités aujourd'hui, sur des sites avec un très fort potentiel, que ce soit en parc historique ou en pépinière ? Est-ce que le CNPFT est bien partie prenante ? Parce que, effectivement, nous, on travaille beaucoup avec un sylviculteur qui travaille beaucoup avec CLEOME et le CNFPT, certains de nos adhérents, bien sûr sont formateurs pour le CNFPT.

**Michel Schlosser** : Comme vous le savez, Gaëlle Aggeri du CNFPT n'était pas à Nantes pour des raisons d'ordre privé. Nous allons reprendre contact avec elle, à la suite de cette réunion, pour voir comment on peut mettre en œuvre ces différentes actions.

**Christine Chasseguet** : Dans le groupe de travail, moi, je veux bien, effectivement vu mon origine territoriale, travailler avec des personnes qui sont proches des collectivités pour pouvoir essaimer sur l'ensemble du territoire. Il y a une forte demande et je pense que le CNPFT a besoin d'être relayé, a besoin d'être aidé par des gens du collectif. Voilà, merci.

**Michel Schlosser** : Merci Christine, il y a beaucoup d'actions complémentaires à

mener et il faut que l'on développe cette inclusion et cette mise en connexion des réseaux.

**Gilles Melin** : Ce qui me semble intéressant, c'est de savoir si dans tout ce qui vient d'être dit par Monsieur Loos et Mme Chasseguet si au-delà des formations hyper cadrées du Ministère, est-ce qu'on peut aussi travailler sur les Certificats de qualification professionnelle (CQP) ? Il faudrait travailler sur l'ensemble du panel de choses qui peuvent être présentées. La profession, elle aussi, a des choses à pouvoir mettre en place. C'est souvent plus facile que des CAP ou les BTS. Ce sont des questions d'ingénierie de formation, qu'il faudra qu'on étudie .

**Christine Chasseguet** : Tout à fait aux assises il y avait un professeur de l'Agro campus de Tours-Fondettes qui fait des CQP.

**Franck Courtial** (CFP-MFR La Ferrière): Oui, bonjour à tous. Je suis d'abord désolé, j'ai été un petit peu contraint par le matériel pour vous retrouver un petit peu en retard. Nous, on a déjà commencé à travailler sur notre formation auprès de nos apprenants, et en particulier sur le jardin de William Christie, où on a commencé à exercer nos apprenants sur la taille des espaliers présents chez Monsieur Christie. On a aussi continué à travailler sur cette formation au château Colbert, où il y a aussi pas mal de fruitiers à entretenir. Je me suis permis de prendre contact avec Sophie Hewertson, parce qu'on va avoir besoin d'une quantité assez importante de fruitiers formés et à former, parce qu'on démarre justement à partir de fin septembre, début octobre, la formation, auprès de huit agents, sur la taille fruitière. Je ne sais pas Helene si tu as des choses à compléter.

**Helene Rabreaud** : Oui, bonjour, je voulais juste indiquer de tout ce qui a été dit avant, il y a eu beaucoup de choses qu'on retrouve dans la formation et puis après, il est vrai que ça serait intéressant d'avoir une formation certificative en l'incluant directement au répertoire national de la certification. Et ça pourrait nous permettre, après, de voir sous quelle forme ou sous quelle certification on peut proposer cet art de la taille? Parce qu'il y a des CQP, il y a des formations au Ministère de l'Agriculture mais il y a aussi beaucoup de choses avec d'autres organismes. Donc tout est de notre côté, sur notre territoire, on se dit que tout est possible.

**Franck Courtial** : Je voulais rajouter aussi quelque chose, c'est que cette formation n'est pas ouverte uniquement aux professionnels, que ce soit paysagiste et élagueurs, puisqu'on en a eu la demande, et on a modularisé cette formation de manière à faire en sorte que même des particuliers qui n'ont pas réellement de connaissances, mais qui veulent intégrer une initiation à la taille, puisse aussi pouvoir intégrer cette formation.

**Eric Verbrughe** : Je suis président d'une association de sauvegarde de variétés fruitières de terroir qui fête cette année ses 40 ans d'existence et qui a comme nom une phrase en patois picard, je n'ai pas l'accent c'est : I z' on creuqué eun pomm' . Nous, on est petit, mais on est très intéressé. Et moi, j'ai un problème particulier, c'est que, dans l'association il y a beaucoup de personnes qui commencent à vieillir fortement et qui

avaient constitué chez-eux aussi de beaux vergers en espalier, et il y a un **problème de succession pour essayer de conserver ces vergers-là**, en tout cas les plus remarquables. Et puis, pour nous aussi, c'est le problème de la formation et de la transmission de cette connaissance, de ce savoir-faire. Donc également, on a deux vergers : un verger de pommes acides, un verger de pommes à couteau. On est très ouvert pour que ce verger soit éventuellement utilisé pour faire des formations.

**Elodie Poyet** (Lacroix Laval) : Bonjour à tous, on est toujours dans les schémas directeurs. Donc, on est en train de mettre à plat toutes les pratiques dans le parc. Pour nous, cette reconnaissance, des formes en espalier, conforte notre idée de vouloir maintenir ces formes. Nous, on a un conservatoire de plus de 50 variétés lyonnaise, anciennes, donc, on n'a que des fruitiers issus de la région lyonnaise et obtenus entre 1800 et 1930 environ, et pour nous, c'est un vrai outil au niveau politique pour dire qu'il faut qu'on maintienne cela, d'autant plus qu'il y a une reconnaissance maintenant officielle. Et pour ça, on est en train de revoir l'étiquetage aussi. Pour le moment, on a des ardoises simples et on va créer des étiquetages pour les fruitiers, avec à la fois la variété, le créateur, la date de création, mais aussi la forme dans laquelle ils sont maintenus. Et, pour le moment, on est à **26 formes différentes**.

**Christine Coulomb** Oui, vous me voyez assez perplexe par rapport à tout ça, parce qu'effectivement le travail devant nous est énorme. On a rencontré à Nantes vendredi matin le maestro William Christie, qui nous expliquait sa relation aux fruitiers, qui faisait des comparaisons aussi avec la musique. Inversement, on pourrait nous aussi faire une comparaison avec la musique. Imaginer que, du jour au lendemain, on ait pour objet de former en France des musiciens partout, aussi bien amateurs que professionnels, évidemment de niveaux différents, mais il peut y avoir de très bons amateurs qui transmettent aussi, et il me semble que c'est un point important pour l'UNESCO que cette transmission ne soit pas seulement réservée à des professionnels, mais soit plus largement répandue dans la population. Donc si on se place face à ce vraiment gros enjeu, effectivement, on se sent avec d'assez petits bras, même s'il y a quand même énormément de bonne volonté. Et par rapport à cette problématique, mon approche est de dire : les temps changent, il faut absolument que nous adoptions les nouvelles technologies. Ça fait 18 ans que j'organise des stages au jardin des Merlettes, aussi bien pour des professionnels que pour des amateurs. Effectivement, je suis tentée de faire de la formation de formateurs, parce que c'est très satisfaisant, ils avancent bien et surtout, ils reviennent, puisque je considère comme le monsieur de Gaasbeek qu'on a vu la semaine dernière à Nantes (*Marcel Vossen*) qu'il faut à-peu-près **trois ans quand même de pratique pour former quelqu'un** et ce n'est pas en quelques modules qu'on pourra y arriver. Évidemment, une formation qui n'est pas dans un temps raccourci, mais au contraire, de temps en temps, au bout de deux, trois mois, on revient reprendre les choses et puis on continue, on avance. Mais, et j'ai reculé jusqu'à présent, je fais actuellement des podcasts et puis un blog qui sont bien lus, bien appréciés par les gens. Mais je crois qu'il faut que je saute et que je passe à la vidéo. C'est vraiment ça que les jeunes, surtout, regardent et c'est difficile à faire. Sur les chaînes YouTube il y a tout un tas de choses qui montrent des greffes, qui montrent des tailles, qui montrent des tas de choses, mais il n'y a pas d'explications, ça n'est donc

pas pédagogique, ça n'est pas bien fait. Il faut absolument écrire un screenplay, il faut faire ça doucement, il faut le tester et, honnêtement, les bras m'en tombent un peu. J'espère qu'à l'occasion de ce travail que nous allons faire ensemble, d'autres que moi vont arriver à cette même conclusion, vont avoir envie d'avancer ensemble sur un projet comme ça, pour vraiment toucher énormément de gens, mais avec des instruments de qualité par rapport à la pédagogie et aux images qu'on montre.

**Gisèle Croq.** Bonjour à tous, pardon, j'ai loupé la première demi-heure de réunion, donc je n'ai pas entendu, je pense, des informations très importantes. Deux choses. Je rebondis sur ce qui vient d'être dit par rapport à la formation, notamment des non professionnels. C'est vrai qu'on a beaucoup parlé ce matin de former des gens avec des diplômes, des jardiniers professionnels, des producteurs. Le Jardin du Luxembourg offre des formations depuis très, longtemps et son fonds de commerce, même si on forme effectivement aussi des jardiniers de temps en temps, mais son fonds de commerce, ce sont les **amateurs éclairés**. On essaye de les éclairer, on voit que c'est une population qui est très intéressée. Loin de voir nos effectifs de l'école diminuer, Ils sont plutôt en progression depuis un certain nombre d'années. On les forme sur des cycles assez longs qui leur permettent normalement de faire leurs gammes et voire même un peu plus. Donc, effectivement, je suis tout à fait d'accord avec ce qui vient de se dire par rapport au fait que la formation ne doit pas oublier aussi l'aspect amateur. Je voudrais aussi juste revenir sur le label. Je voulais savoir comment les choses allaient s'organiser parce que le Jardin du Luxembourg et le Sénat sont très intéressés pour mettre en avance ce label, cette grande réussite. Et évidemment, si on met ça en avant, on espère que nous aurons des retours importants par rapport à ça, puisque le jardin a une très grande visibilité vis-à-vis du public et des médias, et donc je voudrais être certaine de savoir quelles sont les démarches à entamer pour pouvoir communiquer autour de ce label, parce que c'est vrai que le jardin du Luxembourg est particulièrement visible, et je ne voudrais pas faire d'impair.

**Alix de Saint Venant:** Je vois que Pascal Mage avait posé la même question dans le chat. Effectivement, ce que nous dit la lettre du Ministère de la Culture c'est qu'à partir du moment où vous faites partie du collectif pour la reconnaissance de l'art de l'espalier au patrimoine immatériel, ipso facto, vous pouvez utiliser ce label.

**Michel Schlosser :** Absolument.

**Alix de Saint Venant:** On va faire une petite note là-dessus sur le site, mais l'idée 'est du moment où vous êtes déjà impliqué dans la communauté, vous pouvez utiliser ce label.

**Michel Schlosser:** Absolument, le label peut être utilisé par tous les pratiquants de la communauté. La seule chose que vous avez à faire, c'est de renvoyer au ministère de la Culture une charte que nous allons vous envoyer. Cette charte dit que vous vous engagez à respecter l'éthique du label. Comme je le disais tout à l'heure, pas d'utilisation exclusivement commerciale, mais à part cela aucun problème. Et on peut souhaiter, en tant que collectif, que ce label soit très largement utilisé au-delà du

collectif actuel. C'est une question sur laquelle, j'aimerais qu'on réfléchisse, dans les groupes de travail, comment développer la communauté de pratiquants et promouvoir ainsi l'utilisation de ce label, parce que plus il y aura d'utilisateurs mieux ce sera, plus on aura réussi. En même temps, il faudra qu'on arrive, par un travail collectif, à éviter que des gens l'utilisent mal. Mais il faut être optimiste sur la nature humaine même s'il faut prendre des précautions et savoir qu'il y a toujours des manières d'exercer une pression bienveillante pour faire respecter les choses.

**Pascal Mage:** Je voudrais rebondir sur ça, s'il vous plaît, Michel, parce que dans le courrier du Directeur Général du Patrimoine, Monsieur Hébert il est indiqué: cette reconnaissance concerne en effet l'ensemble de la communauté. C'est ce qui est indiqué, et que ses services vont faire parvenir par voie électronique, l'emblème Patrimoine Culturel Immatériel en France, mais il précise que « mes services vont transmettre aux intéressés par voie électronique », ça signifie quoi? Ça signifie qu'il faut qu'on se manifeste auprès du ministère pour qu'il nous envoie l'emblème du patrimoine culturel immatériel en France? Ou est-ce que le ministère envoie directement aux différentes personnes qui sont mentionnés dans le document? Comment ça se passe?

**Michel Schlosser:** La lettre de Monsieur Hébert a été envoyée par le Ministère de la Culture, à trois personnes: Jacques Beccaletto et Denis Retournard, qui étaient les rédacteurs principaux et moi en tant que contact ou coordinateur. Nous avons également reçu l'emblème que nous avons diffusé et la charte d'utilisation que nous allons vous passer.

**Alix de Saint Venant:** Je viens de le mettre le QR code dans le chat. Vous disposez sur le site internet de l'art de l'espalier d'un QR code que vous pouvez qui renvoie les gens directement sur le site.

**Pascal Mage:** Vous avez dit qu'il fallait qu'on signe une charte du ministère de la Culture de la bonne utilisation du logo. Donc, comment on fait? Comment on rentre en relation pour faire les choses en bonne et due forme et qu'on ne fasse pas une application sauvage du label?

**Maura Rougieux :** Je suis pépiniériste en Lorraine. Je suis votre groupe depuis le début, mais en pépinière, on est un petit peu occupé, généralement. Je n'ai pas encore eu l'occasion de vous rejoindre en visio, j'ai loupé le début de cette réunion à nouveau. Donc moi, je forme des espaliers, je produis des fruitiers anciens, je communique pas mal autour de ça et je fais des formations à destination des particuliers également, depuis une dizaine d'années et, par ailleurs, je suis présidente de la Fédération des pépiniéristes lorrains et je suis membre du bureau national de la Fédération des horticulteurs et des pépiniéristes, dont je suis secrétaire générale aujourd'hui. Moi, j'aime beaucoup cette démarche-là, je la trouve exemplaire et je réfléchis en même temps à comment la diffuser auprès des pépiniéristes qui sont en vente directe, parce que sur le sujet de l'espalier comme sur des sujets de la relation de l'arbre ou de la plante au cycle de l'eau, et d'autres sujets hyper actuels, on se rend compte que le

pépiniériste local, qui produit localement, ça devient un vrai ambassadeur du végétal sous toutes ses formes et ses pratiques. Par contre, on a presque besoin de former, ou d'informer correctement ces chefs d'entreprise qui, souvent, sont des petites structures, mais qui ont un vrai potentiel de médiation, de savoir-faire et de défense du savoir-faire, de ce que c'est de faire des arbres. Et puis, pour la question des espaliers, de former des espaliers, là c'est du très technique, pour moi, c'est vraiment un super sujet, parce que le grand public réagit très positivement, ça les intéresse et, en plus, ils ont quelque chose à manger à la fin, et ça nous permet vraiment d'aborder tous les aspects de la physiologie du végétal, de la fleur, du fruit, du pollen, etc. donc, c'est pour moi, c'est un objet pédagogique excellent, au-delà même du fait que la formation des espaliers, moi, je fais ça depuis que j'ai cinq ans, donc c'est quelque chose que j'ai un peu dans l'ADN. Donc je suis hyper contente de rejoindre, de pouvoir participer à ce groupe-là. Je vois que c'est très avancé. Et je suis très ouverte à devenir un peu un relais de transmission auprès des producteurs, puisque j'ai un lien un petit peu privilégié par une de mes casquettes.

**Jacques Beccalotto:** Quel est le nom de la pépinière ?

**Maura Rougieux** Les pépinières Rougieux. C'est une petite pépinière en Lorraine. On a cinq, six hectares de culture plein champ et 2000 mètres carrés de culture hors-sol.

**Michel Schlosser:** Merci Catherine, d'avoir partagé l'écran. L'emblème qu'on a repris, c'est Patrimoine culturel immatériel en France, avec les trois verbes : connaître, pratiquer, transmettre. Et on a rajouté au-dessus « l'art de l'espalier, taille de formation et fructification », parce que le ministère de la Culture ne donne que la partie droite, c'est-à-dire que la partie avec les cercles, le bleu et le rouge. Et on a rajouté un petit arbre pour faire joli. Donc l'affiche telle qu'elle est, c'est vraiment à diffuser au maximum. Et si vous voulez, utilisez le QR aussi.

**Marie-Sol de La Tour d'Auvergne :** Pourquoi n'utilisez-vous pas le terme logo plutôt qu'emblème ?

**Michel Schlosser** Le terme emblème est le terme du Ministère de la Culture.

**Alix de Saint Venant** A vrai dire l'emblème c'est la partie droite de ce que vous avez vu et l'ensemble de la chose peut s'appeler notre logo. C'est comme pour le patrimoine, ça n'est pas inscrit au patrimoine, c'est **inclus** à l'inventaire ça, c'est de la terminologie administrative du Ministère de la Culture.

**Michel Schlosser** Et c'est le **patrimoine culturel immatériel en France**.

**Pierre Del Porto:** J'ai été un petit peu responsable dans le passé de nombreux programmes de communication européens ou nationaux et je reviens à ma première question sur cet emblème : Faites-le valider d'abord par le Ministère de la Culture et surtout, vérifiez bien l'utilisation parce qu'à mon avis, ils vont vous donner des contraintes d'utilisation. Je pense à ceux qui exposent les arbres, ceux qui les

produisent. Il y a peut-être un cahier des charges sur l'utilisation du logo. Faites valider déjà le visuel que vous avez fait et surtout l'utilisation parce qu'on peut dérapier, c'est sûr. Il faut bien contrôler l'utilisation. Et dans le temps aussi est-ce que cette reconnaissance a une durée ou pas ?

**Michel Schlosser.** Non, c'est illimité.

**Pierre Del Porto.** D'accord, mais un conseil : validez avant de diffuser.

**Michel Schlosser.** Oui, nous sommes en contact avec le Ministère de la culture, et ce que ce que je dis, ça retrace ce que j'ai compris de ce qu'ils nous ont dit. Mais nous allons vérifier à nouveau.

**Alain Durnerin.** Bonjour. Donc, je vois l'extrême richesse de tous les intervenants et des actions. Il me semble qu'il pourrait y avoir quand même une sorte d'inventaire à la fois des spécialistes et puis des différents professionnels en formation qui interviennent dans l'art de l'espalier parce qu'on découvre que c'est beaucoup plus riche qu'on ne le soupçonne. Mais en fait, ce qui n'est pas bien connu c'est qui fait quoi? Je crois qu'il y a là un **inventaire** ou une sorte d'inventaire à faire pour que ceux qui sont intéressés par des formations puissent trouver des endroits qui répondent à leurs attentes. Donc, voilà, on est toujours dans le problème de la transmission des savoir-faire, qui est vraiment un problème majeur, j'ose dire depuis La Quintinie, qui abordait déjà, ce problème.

**Patrick Fontaine:** Bonjour tout le monde, je suis très heureux de savoir qu'on a obtenu cet emblème, cette classification. Donc, c'était pour dire que moi, mon jardin est toujours ouvert à-peu-près un dimanche après-midi sur deux. C'est devenu une obligation à partir du moment où on a été classé jardin remarquable en 2019. Et puis, nous allons assister à une table ronde à la Société Régionale D'Horticulture de Montreuil (SRHM) dimanche et ensuite, nous allons continuer cette table ronde en faisant la visite de la fresque sur les formes que j'ai réalisée avec deux femmes et la visite de mon jardin aussi.

**Jean-Jacques Lescure:** Bonjour à tous, merci Michel. Moi, je vais peut-être me présenter un petit peu pour les gens qui ne me connaissent pas. Moi, je suis cantalien, j'habite à Aurillac. Je vis à moitié en France, moitié en Angleterre, parce que j'enseigne dans une université à Londres, l'université des arts de Londres, dans le département culture et entreprises de Central Saint Martins, pour ceux qui connaissent. Je suis aussi membre du conseil d'administration des croqueurs de pommes. Je m'occupe des relations internationales. Je participe en particulier à un événement qui s'appelle [EUROPOM](#), qui a lieu chaque année dans différents pays européens. Cette année, c'est en France, à La Rochelle, à la fin du mois d'octobre et puis, enfin, j'ai un blog personnel dans lequel je parle de la production et de l'utilisation des fruits, qui s'appelle : les jardins d'Ici. Je suis ravi de l'inclusion de l'art de l'espalier au patrimoine culturel immatériel de la France. J'aurais vraiment aimé qu'il arrive beaucoup plus tôt, parce que hélas, l'année dernière, dans un jardin que je possède à Aurillac, de centre-ville,

un mur d'espaliers multi-centenaire a été détruit. C'est très malheureux, mais c'est comme ça. Je pense que cette inscription et qu'une inscription à l'UNESCO vont aider à éviter que ce genre de choses se produise ailleurs. Moi, je serais, compte tenu de mon profil international, de cette question de l'inclusion aussi, parce que je pense qu'il y a d'autres personnes qui l'ont dit: Gilles Melin, Thierry Régnier et puis Christine Coulomb aussi, il faut parler des amateurs, il n'y a pas que les professionnels, il faut parler de tous les jardins, il n'y a pas que les jardins des grands châteaux. Moi, je serais favorable à participer au groupe UNESCO parce que j'ai le sentiment, quelque part, que l'épreuve malheureuse que j'ai vécue dans mon jardin peut presque servir d'argument pour vraiment faire classer au patrimoine mondial cet art de l'espalier.

**Denis Retournard:** Bonjour, je voudrais simplement vous dire que mon sécateur rouille à grande vitesse en même temps que mon arthrose dans les mains progresse, mais que je reste volontaire pour participer à des formations, il n'y a pas de problème. C'est la seule chose que je puisse faire, c'est la transmission.

**Alix de Saint Venant :** Je te donne un truc: il arrive la même chose à Hervé Mauclère (Le Verger des Habitants) qui était l'autre jour en train de tailler dans mon jardin, et il a dit : je me suis acheté un sécateur pour main gauche et j'essaye de tailler de la main gauche.

**Jacques Beccaletto** Comme Denis, je suis volontaire pour tout ce qui est formation de formateurs. Transmission, vulgarisation, faire connaître au maximum, je suis disponible pour ça.

**Michel Schlosser:** Je voudrais rappeler que Jacques Beccaletto, Denis Retournard, Thierry Regnier et François Moulin, ont mené [un séminaire de formation de formateurs au château de Valmer en Janvier 2023](#). Y ont assisté à un certain nombre de personnes qui sont avec nous aujourd'hui. Les choses ont démarré.

**Frédéric Sirieix:** Je voudrais juste dire je suis aussi en Normandie, où il y a beaucoup de maraîchers, qui ont souvent des très grandes serres, et on avait déjà discuté de ces formes fruitières dans les serres pour produire des fruits, c'est souvent des gens qui cherchent de la diversification. Or je ne trouve aucune étude ni aucun savoir ni aucun document sur le sujet. Alors je ne sais pas si c'était à l'époque, au dix-neuvième, que c'était fait. Je crois que oui, au Potager du roi, d'après ce que vous m'aviez dit Michel, et je pense que ça pourrait être intéressant, parce que c'est des petits arbres, Ils ont des serres cathédrales immenses et vu le chaos du climat dans certains coins, je pense que ça pourrait être intéressant pour eux. Ça leur permettrait de diversifier, mais je n'arrive pas à les accrocher. J'en ai contacté plusieurs. Ils me disent : oui, ils sont intéressés, mais j'ai l'impression que certains inventent un peu l'eau tiède, mais pour rejoindre ce que disait Christine Coulomb, ce sont des gens qui font beaucoup de vidéos, donc ont un impact très important. Et puis, j'avais juste un petit point : est-ce que les **arborétums** ne pourraient-ils pas être aussi des centres de démonstrations complémentaires? Ils peut y avoir des variétés fruitières dans les arboretum Et, dernière question, plutôt aux pépiniéristes, parce que j'ai beaucoup de mal à en trouver, est-ce que des arbres à

former, c'est rentable pour eux ? Est-ce qu'ils ne préfèrent pas vendre plutôt les arbres préformés ? Parce que moi, j'ai du mal à trouver le bon porte-greffe, la bonne variété, etc., c'est compliqué.

**Jacques Beccaletto:** Pour trouver des plans avec porte-greffe, en étant assuré que le porte-greffe est bon, il faut s'adresser aux pépiniéristes agréés. Leur liste vous la trouvez sur le site du CTIFL, porte-greffe et variété assurés, confirmés. Ou alors on peut passer évidemment par d'autres pépiniéristes. Mais, à ce moment-là, il faut être sûr du porte-greffe. Très important, le porte-greffe, sinon c'est l'échec.

01:40:51

**Catherine Chagnon .** Sur l'UNESCO, pour compléter la réponse à Pierre Del Porto, qui s'interrogeait tout à l'heure sur le caractère international ou pas du dossier, il est très clair que ce sera un dossier multinational qui sera présenté, parce que la France ne peut présenter un dossier national que tous les deux ans et que ce serait très compliqué : Il y a des quotas, et le choix relève pratiquement du Président de la République, donc on ne va peut-être pas se lancer là-dedans. Et au-delà du sens que Michel a souligné de présenter un dossier franco-belge, déjà il y a ce frein sur le fait de rester dans les frontières de la France. Dans la procédure, il faut au moins deux pays, donc a priori, sans doute France et Belgique. Et après, il y a une procédure pour pouvoir étendre à d'autres pays cette inscription. Deuxième point, on voit se dessiner, sans doute, pour le groupe qui va travailler sur l'information, des actions pour améliorer tout ce qui est documentaire. On a évoqué le recensement des lieux de formation, des formations, pourquoi pas des sites, Thierry a même parlé de recenser des arbres. Et puis, il y a tout l'aspect iconographique, sur lequel on n'a peut-être pas été assez bons dans la phase de préparation du dossier français. Il y a un thème qui intéressait beaucoup les participants aux assises de Nantes, c'était toute la diversité des réalisations fruitières, dans lesquelles il n'y avait pas bien sûr que des espaliers, mais sur les espaliers, ce serait intéressant de mettre en avant cette diversité. On a parlé de formes plates, de formes en volume. Il y a des formes plus strictes ou d'autres qui sont plus libres. Il y a aussi les poiriers de façade qui semblent intéresser beaucoup. Donc, ça serait très intéressant de pouvoir constituer un fonds documentaire qui illustre toute cette diversité.

**Patrick Fontaine:** Est-ce que l'art topiaire peut faire partie de l'art de l'espalier ?

**Michel Schlosser.** Non, ce n'est pas fruitier, c'est différent selon l'avis de Denis et de Jacques.

**Jacques Beccaletto:** L'art topiaire utilise, ce qu'on appelle des végétaux d'ornement, comme le buis

**Patrick Fontaine,** Bon je m'en doutais, mais je préférais poser la question?

**Alix de Saint Venant:** Et en plus, on rentre dans un domaine tellement plus vaste, et il y a déjà des associations qui s'occupent de ça, au niveau européen, international, français. C'est trop large.

## Information sur la réunion à Gooik (Bruxelles) le 28 août 2023

**Michel Schlosser:** Comme le temps avance, si vous voulez, et comme Catherine a introduit la dimension internationale, je voudrais passer la parole, peut-être à Herman et à Chris Vossen. Nous avons eu, avec Herman et Marcel Vossen, une réunion à Bruxelles, il y a quinze jours. Et au cours de cette réunion, on a que Marcel, Marcel et Herman avaient invité une parlementaire flamande . Hermann, tu peux en dire plus ? Ou Chris, vous pouvez en dire plus là-dessus, parce que j'ai l'impression que la démarche en Belgique est bien lancée.

**Herman Van den Bossche.** Bonjour Michel, bonjour tout le monde, oui, on a eu cette réunion et a parlé de l'introduction de notre dossier. Il faut savoir qu'en Belgique, les choses culturelles sont régionalisées et ce sera un dossier qui sera initié par la communauté flamande. On va essayer de trouver des rapports avec nos confrères wallons et bruxellois, parce que la Belgique compte trois régions. Donc, la Flandre, avec la superficie d'un département en France, est une région. Nous espérons une reconnaissance comme patrimoine immatériel au niveau du gouvernement flamand. Pour l'UNESCO ce ne sont pas seulement les pays, mais aussi les régions qui peuvent entrer des dossiers. On sera un dossier franco-belge flamand. Nous avançons dans le dossier et on espère avoir une reconnaissance au plus tard mois de mars.

Que dire encore? Oui, on a parlé de la **formation des professionnels et des amateurs**. Il faut savoir qu'au 19<sup>ème</sup> siècle, les deux grands promoteurs de la **taille raisonnée**, parce qu'on parle de l'art de l'espalier mais on parle également de la taille raisonnée, et les deux promoteurs belge de la taille raisonnée, Burvenich et Van Hulle avaient remarqué que dans la démarche d'apprendre la taille raisonnée, il y avait un aspect éducatif plus profond : en transmettant ce savoir de la taille raisonnée à la classe ouvrière de la population , **on aidait ses membres à penser à long-terme**. Les ouvriers vivaient au jour le jour, comme beaucoup de personnes aujourd'hui vivent de nouveau au jour le jour. La taille raisonnée a instruit les ouvriers à penser, au moins à un terme de trois ans pour faire apparaître des fruits sur un arbre là où le jardinier le veut, sans laisser l'arbre faire ce qu'il veut. C'était une éducation sociale des classes ouvrières, et cela est un aspect que nous allons introduire dans notre dossier de la reconnaissance, parce qu'il y a un rapport avec le quotidien d'aujourd'hui.

Puis, on a parlé de la formation en Belgique, en Flandre, il y a très peu de personnes – en fait il y a une personne - qui connaissent très bien la taille raisonnée et donc la transmission se fait petit à petit. On essaie d'organiser une hiérarchie qui fait que les formateurs sont toujours professionnels et puis de plus en plus, la base de la pyramide va s'éloigner de diversifier, et puis peuvent entrer les amateurs. Ceci dit, on a parlé aussi, et je ne sais pas si c'est le moment, Michel, d'un réseau international d'apprentissage ou de formation de spécialistes formateurs, parce que, bien sûr, il y a aux Pays-Bas, il y a en Allemagne, en Suisse -mais la Suisse ne fait pas partie de l'union européenne, des gens qui s'investissent et qui sont intéressés, et on pouvait introduire

un dossier auprès de l'Union européenne. Je crois que c'est dans les programmes interreg3 de créer un centre européen de formation qui serait constitué de formateurs français, belges, éventuellement allemands et hollandais pour donner des cours de formation. Pour Marcel Vossen, une **formation de base prend à-peu-près trois ans**, parce qu'il n'y a pas seulement la taille de jeunes arbres, mais aussi celle d'arbres matures et d'arbres vétérans et en plus il y a une taille spécifique pour certaines espèces et variétés. C'est un cours qui ne se donne pas en trois jours. Ce n'est qu'une introduction qu'on donne en trois jours. Ce n'est qu'une introduction qu'on peut donner en trois jours. Je crois que j'ai dit ce qu'on a discuté pendant cette réunion.

**Chris Vossen** : Je n'ai rien à ajouter. Je crois qu'Herman a été bien complet.

**Michel Schlosser**. Merci. Pour ceux qui ne connaissent pas Herman, je voudrais dire qu'il a été le cocréateur avec Marcel Vossen du jardin de Gaasbeek. Herman est paysagiste et historien.

A mon sens le dossier belge est très, très bien parti. L'idée de créer un centre ou un réseau européen de formation de formateurs, ce serait quelque chose qui, à la fois, pourrait servir la démarche UNESCO, et qui, en même temps, pourrait nous permettre d'atteindre des objectifs très importants en matière de transmission.

Nous avons devant nous de grandes opportunités. Il y a des besoins énormes. C'est très compliqué... Il faut qu'on ait l'imagination de trouver des **points d'action critiques**. Il faut qu'on soit assez, stratégiques pour faire des choses qui vont démultiplier notre action. Et c'est pour ça que je vais vous inviter à joindre ces groupes de travail.

Je pense que, grâce à cette première inclusion et la perspective de l'UNESCO nous avons devant nous des occasions de changer un peu la règle du jeu que nous n'avons pas jusqu'ici.

Je sais que les difficultés ne seront pas inexistantes, mais je crois aussi que cette première reconnaissance nous donne la légitimité de proposer des actions qui peuvent véritablement sauvegarder et faire vivre cet art de l'espalier.

**Herman Van den Bossche** Michel, je voulais encore ajouter une chose: bien sûr: la création de ce centre international, de ce réseau international, n'exclut bien sûr pas qu'il y ait des initiatives au niveau des différents pays qui participent. Ce n'est pas l'un ou l'autre ! L'avantage d'un réseau ou centre de formation international c'est qu'il peut être subventionnés par l'Europe.